



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 3397

Texte de la question

SERVICE CIVIQUE

M. le président. La parole est à M. Bernard Lesterlin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Bernard Lesterlin. Monsieur le Premier ministre, la France entière a pu constater hier le grand intérêt que votre ministre de l'intérieur, M. Guéant, portait aux primaires socialistes. Nous découvrons maintenant qu'il s'intéresse au service civique. Ne devriez-vous pas lui demander de s'intéresser plutôt à la sécurité des Français ?

M. Pascal Terrasse. Très bien !

M. Bernard Lesterlin. Car la délinquance explose, notamment les violences aux personnes.

Vous martelez des statistiques, mais les Français n'y croient plus ! Nos concitoyens n'ont que faire d'entendre que les statistiques montent ou baissent. Ils réclament en revanche des policiers et des gendarmes en nombre suffisant, là où ils vivent, prêts à répondre à leurs appels au secours. Or vous avez supprimé 10 000 postes depuis 2004. Nous les rétablirons en 2012. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

On découvre que vous comptez remplacer les policiers expérimentés et bien formés par des jeunes volontaires du service civique. Dans sa circulaire du 8 juin 2011, M. Guéant demande aux préfets et à la hiérarchie de la police et de la gendarmerie d'intégrer des volontaires du service civique aux forces de sécurité publique. Or c'est en infraction totale - et vous le savez - avec la loi du 10 mars 2010 sur le service civique, votée à la quasi-unanimité de cet hémicycle. Ce faisant, vous pervertissez une idée noble : l'engagement citoyen, qui rassemble la nation.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous donner l'instruction à votre ministre de l'intérieur de retirer cette circulaire et de mettre un terme à la politique de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans les forces de police et de gendarmerie ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Claude Guéant, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Monsieur le député, il est assez cocasse de s'entendre donner des leçons sur l'efficacité d'une politique de sécurité quand on connaît le bilan qui est le vôtre ! *(Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. Mes chers collègues !

M. Claude Guéant, *ministre.* S'agissant des violences aux personnes, je vous rappelle que, sous le dernier gouvernement socialiste ayant dirigé la France, elles étaient en augmentation de 12 % par an. Aujourd'hui, vous nous reprochez 2 ou 2,5 % par an.

Quant à votre programme, quel est-il ? C'est le retour de la police de proximité. Traduction : 17 % d'augmentation de la délinquance et de la criminalité ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*
Les policiers et les gendarmes de France seront sans doute heureux, d'ailleurs, comme tous ceux qui sont épris de sécurité, d'entendre dire que la sécurité n'est pas une mission noble de notre société. *(Exclamations sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

M. Bernard Roman. Donnez-leur des moyens !

M. Claude Guéant, *ministre.* S'agissant du service civique, il serait temps de cesser de mentir et de travestir la réalité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs des groupes*

SRC et GDR.) J'ai effectivement proposé que nous expérimentions l'utilisation de volontaires du service civique pour un certain nombre de missions : missions d'accueil et d'orientation des victimes, missions d'appui aux établissements scolaires pour sensibiliser les élèves aux questions de sécurité, de violence, de toxicomanie... Toxicomanie sur laquelle vous êtes tellement permissifs que nous en avons encore parlé récemment, nombre d'entre vous proposant la dépénalisation du cannabis, c'est-à-dire l'accès plus facile, plus libre à une drogue qui est dure ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Plusieurs députés du groupe SRC. C'est scandaleux !

Données clés

Auteur : [M. Bernard Lesterlin](#)

Circonscription : Allier (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3397

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 juin 2011